

Solidarité familiale et autonomie résidentielle à Yaoundé.

Par Mathias KUEPIE,

Chargé de recherche au CEPS/INSTEAD

Chercheur associé à DIAL

La famille africaine a, le plus souvent, été décrite comme un lieu d'intenses pratiques de la solidarité entre les différents membres. Elle se manifeste, au quotidien, par l'entraide, les visites, la mobilisation de tous les membres lors des événements heureux (mariage, naissance, etc.) ou malheureux (décès, maladies, etc.). Une autre forme de cette solidarité, qui a fait l'objet de nombreuses études, est la circulation des individus, en particulier des enfants entre plusieurs ménages. Dans les villes africaines plus spécifiquement, le devoir d'accueillir et d'héberger les nouveaux arrivants s'impose aux membres de la parenté déjà établis. Conséquence de cette pratique, les ménages urbains sont, dans la plupart des villes africaines, plus fréquemment étendus que ceux du monde rural. Dans le cas du Cameroun par exemple, environ 50% des ménages ruraux hébergent au moins un membre qui ne fait pas partie du noyau familial, contre près des deux tiers dans la capitale camerounaise (Yaoundé). Cette forme de solidarité a joué un rôle important dans l'intégration de générations de jeunes immigrants arrivant à Yaoundé sans ressources pour poursuivre leurs études ou pour chercher du travail rémunéré. En leur permettant de pouvoir disposer d'un toit pour dormir, la solidarité résidentielle a pallié l'absence ou l'extrême pénurie des internats, foyers et autres formes de logements pour jeunes au Cameroun. Mais une fois le migrant accueilli dans sa famille hôte, assiste-t-on à une égalité de traitement entre les enfants accueillis et les enfants biologiques? Si la réponse est positive, cela devrait se manifester, sur le plan de l'émancipation résidentielle, par le fait que, toute chose égale par ailleurs, les jeunes en accueil sortent de l'hébergement pour s'établir à leur propre compte au même rythme que les enfants biologiques du chef de ménage. Dans le cas contraire, les premiers devraient avoir tendance à quitter le logement de leur famille d'accueil dès qu'ils le peuvent, alors qu'au contraire les seconds prendraient tout le temps nécessaire avant de voler de leurs « propres ailes ».

L'objectif de cette étude est double. D'abord, il s'agira de mettre en évidence l'importance de la solidarité résidentielle qui se manifeste à travers les réseaux d'hébergement des jeunes dans leur parcours migratoire les conduisant à Yaoundé. Ensuite, on évaluera la solidité de

cette solidarité résidentielle, à l'aune de la rapidité avec laquelle les jeunes hébergés quittent le logement de leurs hôtes pour emménager dans leur propre logement, comparée au rythme d'émancipation résidentielle des jeunes résidant avec leurs parents biologiques. Une attention particulière sera portée aux différences entre les hommes et les femmes, ainsi qu'aux différences entre générations.

Au niveau des données, nous utiliserons les biographies quantitatives collectées en 1996 à Yaoundé sur un échantillon de 1460 individus âgés de 25-54 ans. Pour chaque enquêté, on dispose des dates auxquelles il a connu les principaux événements qui jalonnent normalement le cycle de vie d'un individu. Nous exploiterons principalement les données du module « itinéraire résidentiel et migratoire » qui décrit d'une part le cheminement migratoire des migrants de leur lieu de naissance jusqu'à Yaoundé et d'autre part, la mobilité résidentielle des migrants et des non migrants à Yaoundé. Aussi bien pour l'ensemble des logements occupés avant l'arrivée à Yaoundé que pour ceux occupés à Yaoundé, ont été saisis, entre autres, les modes résidentiels : propriétaire, locataire, hébergé et dans ce dernier cas, le lien de parenté avec le chef de ménage d'accueil.